

ETATS FINANCIERS

MODERN LEASING

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société MODERN LEASING publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes. Mr. Tarek ZAHAF et Mme Sana JAMOSSI DERBEL.

BILAN ARRETE AUX 31/12/2018

(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités et équivalents de liquidités	1	7 524 949	4 888 032
Créances sur la clientèle	2	352 487 240	329 742 187
Créances de Leasing : encours financiers		351 263 380	317 524 173
Moins : provisions 1		<10 777 600>	<9 718 782>
		340 485 780	307 805 392
Créances de Leasing : impayées		26 792 014	18 365 839
Moins : provisions 2		<16 905 835>	<12 443 019>
		9 886 178	5 922 820
Créances de leasing encours		2 115 282	16 013 976
Portefeuille titre de placement		0	0
Portefeuille titres d'investissement	3	7 107 530	6 702 266
Titres d'investissement		8 047 706	7 293 843
Moins : provisions 3		<940 176>	<591 577>
Valeurs immobilisées	4	2 189 315	1 814 405
Immobilisations propres		5 416 696	4 789 269
Moins : Amortissement		<3 227 381>	<2 974 864>
Autres Actifs	5	12 370 565	24 621 099
TOTAL DES ACTIFS		381 679 599	367 767 989

BILAN ARRETE AUX 13/12/2018

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</u>			
PASSIFS			
Dettes envers les établissements financiers		0	207 662
Dettes envers la clientèle	6	1 752 064	4 444 126
Emprunts et dettes rattachées	7	324 343 428	295 441 741
Fournisseurs et comptes rattachés	8	14 704 630	20 335 305
Autres passifs courants	9	2 664 883	4 021 605
<i>Total des passifs</i>		343 465 005	324 450 439
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 490 146	1 316 954
Autres réserves		4 300 539	3 445 539
Réserves pour fonds social		306 282	236 220
Résultats reportés		440 646	180 306
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>		41 537 613	40 179 019
Résultat de l'exercice		<3 323 019>	3 138 531
<i>Total des capitaux propres après résultat</i>	10	38 214 594	43 317 550
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		381 679 599	367 767 989

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUX 31/12/2018

(En dinars tunisiens)

Note	31/12/2018	31/12/2017
------	------------	------------

ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de financement en faveur de la clientèle 19.1	19 564 581	32 130 514
Engagements sur titres	0	0
Engagements donnés	19 564 581	32 130 514

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties Reçues 19.2	2 500 000	3 269 590
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs 19.2	60 788 516	56 332 630
Valeurs des biens, objet de leasing 19.2	309 400 985	287 025 168
Engagements reçus	372 689 501	346 627 388

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Emprunts obtenus non encore encaissés	5 000 000	5 000 000
Engagements réciproques	5 000 000	5 000 000

ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018)

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Intérêt de crédit-bail		34 354 886	30 130 401
Autres produits d'exploitation		2 783 072	2 315 959
Variation des produits réservés		<784 250>	<484 981>
Charges financières		<27 687 608>	<18 481 901>
Produits financiers		285 513	259 346
Produits nets	11	8 951 613	13 738 826
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Charges de personnel	12	<3 858 828>	<3 441 939>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	13	<4 737 385>	<2 431 945>
Dotations sur titres	3	<348 599>	<10 409>
Dotations aux amortissements des immo propres	14	<252 516>	<225 428>
Dotations pour risques et charges		0	<100 000>
Autres charges d'exploitation	15	<3 039 637>	<3 052 794>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<12 236 966>	<9 262 516>
Résultat d'exploitation		<3 285 353>	4 476 310
Autres gains ordinaires	16	92 781	150 418
Autres pertes ordinaires		<41 762>	<7 587>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<3 234 334>	4 619 141
Impôt sur les sociétés	17	<83 385>	<1 295 533>
Contribution sociale de solidarité	17	<300>	0
Résultat des activités ordinaires après impôt		<3 318 019>	3 323 607
Eléments extraordinaires	17	<5 000>	<185 076>
Résultat net de l'exercice		<3 323 019>	3 138 531

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018)

(En dinars tunisiens)

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	190 756 813	173 916 132
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-177 009 501	-229 142 595
Sommes versés au personnel et aux fournisseurs	-4 007 834	-3 484 234
Titres de placement	0	6 000 000
Intérêts payés CMT	-27 310 386	-18 047 344
Etat impôts et taxes payés	-2 276 566	-1 312 899
Encaissement restitution TVA	0	0
Autres flux de trésorerie	-2 663 750	-3 152 881
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-22 511 224	-75 223 820
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-627 427	-618 897
Enc. de la cession d'immo. Propres	0	53 997
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	-1 000 000	-1 450 000
Enc de la cessiob. d'immo. Financières	246 138	236 761
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-1 381 289	-1 778 139
Flux de trésorerie liés au financement		
Enc. suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	-1 779 937	-2 121 517
Enc. provenant des emprunts	672 700 000	437 000 000
Remboursements d'emprunts	-644 182 971	-363 621 826
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	26 737 092	71 256 657
Variation de trésorerie	2 844 579	-5 745 302
Trésorerie au début de l'exercice	4 680 370	10 425 672
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7 524 949	4 680 370

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » arrêtés au 31/12/2018, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par Modern Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de cette norme, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut est le total :

- Des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et

- De toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations..

La société « MODERN LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- d) Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- e) Détermination de la provision collective à constater

d. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a institué l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre-fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Placement à court terme et à long terme :

2.4.1 Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

2.4.2 Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise..

2.4.3 Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif. Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts. Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.5. Départ à retraite :

La société a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

2.6. Contrôle fiscal :

La société a fait l'objet d'une vérification approfondie en matière de TVA pour les exercices 2014 et 2015 et sur les autres impôts, droits et taxes (Impôts sur les sociétés, TFP, contribution au FOPROLOS, Retenue à la source, contribution conjoncturelle exceptionnelle, Redevance au profit de la caisse de compensation, les acomptes provisionnels et la TCL) au titre des exercices 2012, 2013 et 2014.

La société a reçu le 17 octobre 2016 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie réclamant :

- un complément d'impôt sur les sociétés de 531 376 DT (414 206 DT en principal et 117 170 DT en pénalités de retard).

- Et une correction à la baisse du report de l'impôt sur les sociétés à la fin de l'exercice 2014 de 358 229 DT.
- Et une correction à la baisse du report de la TVA à la fin de l'exercice 2015 de 140 000 DT

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société dans les délais et ce conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux. A la date du présent rapport, la société a entamé les procédures pour pouvoir bénéficier de l'amnistie fiscale instituée par les articles 72 et 73 de la loi de finances 2019. La société a considéré que la provision totale de 300 000 dinars déjà comptabilisée serait suffisante pour couvrir les liés aux principaux éléments de redressement réclamés par l'administration fiscale et qui seraient payés dans le cadre de l'amnistie.

3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2018, à **7524949 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Banques	7 524 486	4 887 499
Caisses	463	533
Total	7 524 949	4 888 032

Note 2 – Créances sur la clientèle :

Au 31 décembre 2018, le montant des créances sur la clientèle a atteint **352487240 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Créances de Leasing : encours financiers	352 309 317	318 575 335
Créances de Leasing : impayées	26 792 014	18 365 839
Créances de leasing encours	2 115 282	16 013 976
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 045 937	-1 051 162
Total brut des créances de leasing	380 170 675	351 903 988
A déduire couverture		
Provisions sur encours	-8 406 029	-8 073 110
Provisions pour dépréciation des impayés	-13 824 997	-10 146 430
Provisions collectives	-2 236 105	-1 623 229
Provisions additionnelles	-135 466	-22 442
Marges réservées	-3 080 838	-2 296 589
Total net des créances de leasing	352 487 240	329 742 187

Note 2.1 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 31 décembre 2018, le montant net des encours financiers a atteint **340 485 780 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations données en Leasing	24 641 352	25 219 678
Amortissements Leasing	-23 304 247	-23 881 403
Créances immobilisées	350 972 213	317 237 060
Sous-total	352 309 317	318 575 335
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 045 937	-1 051 162
Créances de leasing : encours financiers	351 263 380	317 524 173
Provisions sur encours	-8 406 029	-8 073 110
Provisions collectives	-2 236 105	-1 623 229
Provisions additionnelles	-135 466	-22 442
Total des provisions	-10 777 600	-9 718 782
Valeurs Nettes	340 485 780	307 805 392

Note 2.1.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées brutes au 31 décembre 2018 a atteint **352 309 317DT**. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Paiements minimaux sur contrats actifs		
- Loyer en principal à recevoir dans moins d'un an	146 731 304	128 903 149
- Loyer en principal à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	256 896 155	241 264 348
- Loyer en principal à recevoir dans plus de 5 ans	9 470 374	4 740 468
Total des paiements minimaux sur contrats actifs (A)	413 097 833	374 907 965
Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	28 307 590	25 935 595
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	31 650 307	29 964 342
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	830 619	432 693
Total des produits financiers non acquis (B)	60 788 516	56 332 630
Total (A-B)	352 309 317	318 575 335

Note 2.2 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées» totalise au 31 décembre 2018, un solde net de **9 886 178** DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients	26 792 014	18 365 839
Provisions pour dépréciation comptes clients	-13 824 997	-10 146 430
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494
Marges réservées	-2 813 345	-2 029 095
Total	9 886 178	5 922 820

Note 2.3 – Analyse classification des actifs

	(A) Actifs Courants	(B1) Actifs nécessitant un suivi particulier	(B2) Actifs Incertains	(B3) Actifs préoccupants	(B4) Actifs Compromis	Total
Encours Financiers	210 601 899	114 062 689	5 822 029	8 081 807	13 740 893	352 309 317
Impayés	2 498	9 072 650	1 189 397	3 226 772	13 300 697	26 792 014
Intérêts Perçus d'avance	-141 016	-119 998	-19 025	-28 135	-737 764	-1 045 937
Contrat en instance de mise en force (voir actif)	2 115 282	-	-	-	-	2 115 282
CREANCES LEASING	212 578 663	123 015 340	6 992 401	11 280 444	26 303 827	380 170 675
Avances Reçues (*)	1 577 456	117 566	6 086	-	50 956	1 752 064
ENCOURS GLOBAL	211 001 207	122 897 774	6 986 315	11 280 444	26 252 871	378 418 611
ENGAGEMENT HORS BILAN	16 590 578	2 974 003	-	-	-	19 564 581
TOTAL ENGAGEMENT	227 591 785	125 871 777	6 986 315	11 280 444	26 252 871	397 983 192
Produits réservés (Marges)	-	-	200 892	615 475	2 264 471	3 080 838
Provisions (Encours + impayé)	-	-	316 305	2 164 467	19 750 254	22 231 026
Provisions additionnelles	-	-	-	-	135 466	135 466
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	517 198	2 779 942	22 150 191	25 447 330
ENGAGEMENTS NETS	227 591 785	125 871 777	6 469 118	8 500 502	4 102 680	372 535 862
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2018			1,76%	2,83%	6,60%	
			11,19%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2017			8,89%			
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2018			7,40%	24,64%	84,37%	
			57,16%			
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2017			60,89%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 2.4 – Analyse par type de matériels

L'analyse des créances de leasing (Encours financiers et Impayés) par type de matériel se présente comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Matériels roulant	273 233 415	270 694 861
Matériels spécifiques	81 590 911	49 596 576
Immobilier	24 277 004	16 649 737
Total	379 101 330	336 941 174

Note 2.5 – Analyse par secteur d'activité

L'analyse des créances de leasing (Encours financiers et Impayés) par secteur d'activité se présente comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Bâtiment et travaux publics	67 015 163	59 433 227
Industrie	57 858 432	44 488 752
Tourisme	8 491 304	6 141 458
Commerce et service	195 713 001	175 203 193
Agriculture	50 023 431	51 674 544
Total	379 101 331	336 941 174

Note 3- Portefeuille Titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à **7107530 DT** et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations financières	8 047 706	7 293 843
Provisions sur immobilisations financières	-940 176	-591 577
Total net	7 107 530	6 702 266

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/2017	Mouvements 2018		Valeurs au 31/12/2018	Provisions			Valeurs nettes au 31/12/2018
		Acquisition/Reclassement	Cession		Valeurs au 31/12/2017	Dotations / reprises	Valeurs au 31/12/2018	
STIMEC	15 084	-	-	15 084,057	11 457,864	3 627	15 085	--
SALIM	372 936	-	-	372 936	-	-	-	372 936
SIMSICAR	900 075	-	-	900 075	-	-	-	900 075
SGRC	199 990	-	-	199 990	-	-	-	199 990
BH TECHNOL	115 000	-	-	115 000	115 000	-	115 000	-
UTB	5 998	-	-	5 998	5 998	-	5 998	-
Fonds gérés SIM SICAR	5 584 760	1 000 000	-246 137	6 338 623	456 090	324 132	780 222	5 558 401
Fonds gérés ATID	100 000	-	-	100 000	3 031,316	20 840	23 871	76 129
Total	7 293 843	1 000 000	-246 137	8 047 705	591 576,917	348 599	940 176	7 107 530

Le portefeuille titres au 31/12/2018 s'analyse comme suit :

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 31/12/2018	Provision au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018
STIMEC	140 000	1 400	1,00%	15 084	15 085	-
SALIM	2 660 000	46 617	1,75%	372 936	-	372 936
SIMSICAR	3 600 000	180 015	5,00%	900 075	-	900 075
SGRC	200 000	19 999	10,00%	199 990	-	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1,44%	115 000	115 000	-
UTB	3 254 200	1 000	0,03%	5 998	5 998	-
Fonds Gérés SIM SICAR				6 338 623	780 222	5 558 401
Fonds Gérés ATID				100 000	23 871	76 129
Total				8 047 706	940 176	7 107 530

Note 4 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2018 un total net de **2 189 315 DT** et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val. Brute au 31/12/17</u>	<u>Acquisition 2018</u>	<u>Cession 2018</u>	<u>Val. Brute au 31/12/2018</u>	<u>Amort au 31/12/17</u>	<u>Dotations 2018</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 31/12/2018</u>	<u>VCN au 31/12/2018</u>
Logiciels	1 941 904	103 647	-	2 045 550	-1 819 928	-87 518	-	-1 907 445	138 105
Terrain	202 697	-	-	202 697	-	-	-	-	202 697
Constructions	703 399	166 016	-	869 415	-57 059	-20 126	-	-77 186	792 229
A.A.I.	358 752	23 851	-	382 603	-258 684	-32 130	-	-290 814	91 789
M.M.B.	162 682	10 934	-	173 616	-111 126	-15 782	-	-126 908	46 708
Matériels Informatiques	581 038	112 776	-	693 814	-553 179	-36 313	-	-589 492	104 321
Autres matériels	61 221	343	-	61 564	-48 523	-5 059	-	-53 582	7 982
Matériel roulant	293 923	-	-	293 923	-126 365	-55 588	-	-181 953	111 970
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	483 654	209 860	-	693 514	-	-	-	-	693 514
<u>Total</u>	<u>4 789 269</u>	<u>627 427</u>	<u>0</u>	<u>5 416 696</u>	<u>-2 974 864</u>	<u>-252 516</u>	<u>0</u>	<u>-3 227 381</u>	<u>2 189 315</u>

Note 5 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à **12 370 565 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	Note	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs, avances et acomptes		5 785 125	15 034 339
Prêts au personnel long terme		151 976	135 883
Cautionnements		5 950	950
Charge à répartir	5.1	0	8 588
Frais d'émission des emprunts	5.1	408 880	401 444
Prêts au personnel court terme		283 516	240 466
Charges comptabilisées d'avance		3 542	175 776
Etat, impôts et taxes	5.2	5 573 107	8 474 451
Comptes d'attente		137 273	137 273
Débiteurs divers		26 399	8 977
Produits à recevoir		53 419	61 573
Total brut		12 429 188	24 679 721
Provisions pour dépréciations des actifs courants		-58 623	-58 623
Total net		12 370 565	24 621 099

Note 5.1 – Tableau de mouvement des charges à répartir et des frais d'émission des emprunts :

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	57 288	-	57 288	48 700	8 588	57 288	
Frais d'émission des emprunts	869 340	281 001	1 150 342	467 896	273 566	741 462	408 880
TOTAUX	926 628	281 001	1 207 630	516 596	282 153	798 750	408 880

Les charges à répartir concernent les frais d'augmentation du capital et sont résorbées selon le mode linéaire à un taux de 33,33%.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 273 566 DT figure parmi les charges financières.

Note 5.2 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint **5 573 107** au 31 décembre 2018 détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Retenues à la source sur placements & jetons	17 891	25 595
Acomptes provisionnels	1 165 980	689 678
Etat, impôts et taxes, Report TVA	4 389 236	7 759 177
Total	5 573 107	8 474 451

Note 6 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à **1 752 064 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Avances et acomptes reçus des clients	1 752 064	4 444 126
Total	1 752 064	4 444 126

Note 7 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à **324 343 428 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Banques locales	176 650 539	163 133 510
Banques étrangères	20 000 000	20 000 000
Emprunts obligataires	27 400 000	15 600 000
Certificats de leasing	69 200 000	61 000 000
Certificats de dépôt	20 500 000	25 500 000
Autres crédits à court terme	8 000 000	8 000 000
Total des emprunts	321 750 539	293 233 510
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	2 648 765	1 914 294
Intérêts courus sur certificats de leasing	424 500	595 171
Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	-480 376	-301 235
Total des dettes rattachées	2 592 889	2 208 231
Total des emprunts et dettes rattachées	324 343 428	295 441 741

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES LOCALES						
BTE 2014	2 236 721	0	1 067 665	1 169 056	0	1 169 056
BTE 2015	2 745 651	0	1 028 609	1 717 042	607 957	1 109 085
BTE 2016	3 936 601	0	931 730	3 004 871	1 995 237	1 009 634
BTE 2018	0	5 000 000	404 968	4 595 032	4 013 361	581 670
TOTAL BTE	8 918 973	5 000 000	3 432 973	10 486 000	6 616 555	3 869 445
STB 2015	2 750 000	0	1 000 000	1 750 000	750 000	1 000 000
STB 2016-1	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
STB 2016-2	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
STB 2017-1	8 500 000	0	2 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
STB 2017-2	4 500 000	0	1 000 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
STB 2018	0	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
TOTAL STB	23 250 000	5 000 000	6 250 000	22 000 000	15 000 000	7 000 000
AMEN BANK 2011-1	35 714	0	35 714	0	0	0
AMEN BANK 2011-2	89 286	0	89 286	0	0	0
AMEN BANK 2011-3	300 000	0	200 000	100 000	0	100 000
AMEN BANK 2014-1	569 154	0	451 291	117 863	0	117 863
AMEN BANK 2014-2	600 000	0	400 000	200 000	0	200 000
AMEN BANK 2014-3	1 000 000	0	500 000	500 000	0	500 000
AMEN BANK 2014-4	400 000	0	200 000	200 000	0	200 000
AMEN BANK 2015-1	745 664	0	316 116	429 548	89 107	340 441
AMEN BANK 2015-2	550 000	0	200 000	350 000	150 000	200 000
AMEN BANK 2015-3	550 000	0	200 000	350 000	150 000	200 000
AMEN BANK 2015-4	600 000	0	200 000	400 000	200 000	200 000
AMEN BANK 2016-1	1 200 000	0	400 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK 2016-2	750 000	0	200 000	550 000	350 000	200 000
AMEN BANK 2016-3	1 500 000	0	400 000	1 100 000	700 000	400 000

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
AMEN BANK 2017-1	1 800 000	0	400 000	1 400 000	1 000 000	400 000
AMEN BANK 2017-2	1 900 000	0	400 000	1 500 000	1 100 000	400 000
AMEN BANK 2017-3	950 000	0	200 000	750 000	550 000	200 000
TOTAL AMEN	13 539 818	0	4 792 407	8 747 412	4 689 107	4 058 305
TQB	285 714		285 714	0	0	0
TOTAL TQB	285 714	0	285 714	0	0	0
BH 2011-1	254 461	0	254 461	0	0	0
BH 2011-2	328 370	0	328 370	0	0	0
BH 2011-3	164 185	0	164 185	0	0	0
BH 2012-1	658 381	0	658 381	0	0	0
BH 2012-2	204 504	0	162 599	41 905	0	41 905
BH 2012-3	1 245 333	0	818 338	426 995	0	426 995
BH 2013-1	2 245 865	0	769 483	1 476 381	653 871	822 510
BH 2013-2	2 431 631	0	756 934	1 674 697	865 363	809 334
BH 2014-1	5 585 579	0	1 464 139	4 121 439	2 555 479	1 565 961
BH 2015-1	6 785 714	0	1 428 571	5 357 143	3 928 571	1 428 571
BH 2017-1	8 928 571	0	1 428 571	7 500 000	6 071 429	1 428 571
BH 2017-2	9 285 714	0	1 428 571	7 857 143	6 428 571	1 428 571
BH 2017-3	14 464 286	0	2 142 857	12 321 429	10 178 571	2 142 857
BH 2018-1	0	10 000 000	250 000	9 750 000	8 750 000	1 000 000
BH 2018-2	0	10 000 000	250 000	9 750 000	8 750 000	1 000 000
BH 2018-3	0	15 000 000	0	15 000 000	12 857 143	2 142 857
TOTAL BH	52 582 595	35 000 000	12 305 463	75 277 132	61 038 998	14 238 133

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
ATTIJARI 2012	1 071 429	0	714 286	357 143	0	357 143
ATTIJARI 2014	3 151 129	0	707 565	2 443 564	1 684 959	758 605
ATTIJARI 2015	3 215 000	0	714 000	2 501 000	1 787 000	714 000
ATTIJARI 2016	3 890 000	0	740 000	3 150 000	2 410 000	740 000
ATTIJARI 2017-1	4 464 287	0	714 284	3 750 003	3 035 719	714 284
ATTIJARI 2017-2	5 000 000	0	740 740	4 259 260	3 518 520	740 740
ATTIJARI 2018	0	10 000 000	740 740	9 259 260	7 777 780	1 481 480
TOTAL ATTIJARI	20 791 844	10 000 000	5 071 614	25 720 230	20 213 978	5 506 252
BNA 2015	2 750 000	0	1 000 000	1 750 000	750 000	1 000 000
BNA 2016	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BNA 2017	9 629 630	0	1 481 482	8 148 148	6 666 667	1 481 481
TOTAL BNA	16 129 630	0	3 481 482	12 648 148	9 166 667	3 481 481
ATB 2015	1 800 000	0	800 000	1 000 000	200 000	800 000
ATB 2016	1 800 000	0	600 000	1 200 000	600 000	600 000
ATB 2017	2 850 000	0	600 000	2 250 000	1 650 000	600 000
TOTAL ATB	6 450 000	0	2 000 000	4 450 000	2 450 000	2 000 000
CREDIT AL BARAKA 2016	8 256 364	0	1 863 317	6 393 047	4 401 833	1 991 214
TOTAL AL BARAKA	8 256 364	0	1 863 317	6 393 047	4 401 833	1 991 214
CREDIT BT 2017-1	8 928 571	0	1 428 571	7 500 000	6 071 429	1 428 571
CREDIT BT 2017-2	4 000 000	0	571 429	3 428 571	2 857 143	571 429
TOTAL BT	12 928 571	0	2 000 000	10 928 571	8 928 571	2 000 000
Sous-total	163 133 510	55 000 000	41 482 971	176 650 539	132 505 710	44 144 830

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES ETRANGERES						
CREDIT BIRD 2016	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0
CREDIT BIRD 2017	8 000 000	0	0	8 000 000	8 000 000	0
TOTAL BIRD	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0
Sous-total	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	183 133 510	55 000 000	41 482 971	196 650 539	152 505 710	44 144 830
EMPRUNT OBLIGATAIRE						
EMPRUNT OBLIGATAIRE	15 600 000	0	5 200 000	10 400 000	5 200 000	5 200 000
EMPRUNT SUBORDONNE	0	17 000 000	0	17 000 000	14 200 000	2 800 000
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	15 600 000	17 000 000	5 200 000	27 400 000	19 400 000	8 000 000
TOTAL DES EMPRUNT OBLIGATAIRE	15 600 000	17 000 000	5 200 000	27 400 000	19 400 000	8 000 000
CERTIFICATS DE LEASING						
AL BARAKA BANK	35 000 000	215 200 000	207 000 000	43 200 000	0	43 200 000
TOTAL CL AL BARAKA BANK	35 000 000	215 200 000	207 000 000	43 200 000	0	43 200 000
BANQUE ZITOUNA	25 000 000	205 500 000	205 500 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL CL ZITOUNA BANK	25 000 000	205 500 000	205 500 000	25 000 000	0	25 000 000
TUNISIAN DEVELOPEMENT FUND	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL CL TUNISIAN DEV FUND	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE LEASING	61 000 000	424 700 000	416 500 000	69 200 000	0	69 200 000

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CERTIFICATS DE DEPOTS						
SICAV BHO	11 500 000	43 500 000	55 000 000	0	0	0
TOTAL CD SICAV BHO	11 500 000	43 500 000	55 000 000	0	0	0
ASSURANCE SALIM	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000
TOTAL CD ASSURANCE SALIM	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000
SICAV TANIT	4 000 000	44 000 000	45 000 000	3 000 000	0	3 000 000
TOTAL CD SICAV TANIT	4 000 000	44 000 000	45 000 000	3 000 000	0	3 000 000
ATTIJARI OBL SICAV	2 500 000	16 500 000	17 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD ATTIJARI OBL SICAV	2 500 000	16 500 000	17 000 000	2 000 000	0	2 000 000
ATTIJARI SICAR	2 000 000	14 000 000	12 000 000	4 000 000	0	4 000 000
TOTAL CD ATTIJARI SICAR	2 000 000	14 000 000	12 000 000	4 000 000	0	4 000 000
FCP DYNAMIQUE	1 000 000	6 000 000	5 500 000	1 500 000	0	1 500 000
TOTAL CD FCP DYNAMIQUE	1 000 000	6 000 000	5 500 000	1 500 000	0	1 500 000
TUNISO EMIRATE SICAV	1 000 000	17 000 000	14 500 000	3 500 000	0	3 500 000
TOTAL CD TUNISO EMIRATE SICAV	1 000 000	17 000 000	14 500 000	3 500 000	0	3 500 000
UGFS BONDS	0	2 000 000	1 500 000	500 000	0	500 000
TOTAL CD UGFS BONDS	0	2 000 000	1 500 000	500 000	0	500 000
CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	4 000 000	3 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL CD CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	4 000 000	3 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TUNISIE LLD	0	1 500 000	0	1 500 000	0	1 500 000
TOTAL CD TUNISIE LLD	0	1 500 000	0	1 500 000	0	1 500 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	25 500 000	152 000 000	157 000 000	20 500 000	0	20 500 000
AUTRES CREDIT COURT TERME						
CREDIT A COURT TERME BH	8 000 000	24 000 000	24 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL AUTRES CREDITS A COURT TERME	8 000 000	24 000 000	24 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL GENERAL	293 233 510	672 700 000	644 182 971	321 750 539	171 905 710	149 844 830

Note 8 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2018, un solde **14 704 630 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs Leasing	13 805 382	19 588 619
Fournisseurs divers	899 248	746 686
Total	14 704 630	20 335 305

Note 9– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2018 à **2 664 883 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Etat, impôts et taxes	372 191	503 904
CNSS à payer	302 790	223 370
Compte d'attente	146 149	146 149
Tantièmes à payer	3 333	3 333
Dividendes à payer	717	641
Assurance Groupe	0	0
Impôts sur les bénéfices	83 385	1 295 533
Contribution conjoncturelle	5 000	185 076
Contribution sociale de solidarité	300	0
Charges à payer	931 182	944 587
Provisions pour congés payés	257 149	186 500
Provisions pour risques	420 237	420 237
Produits constatés d'avance	136 166	112 274
Créditeurs divers	6 283	0
Total	2 664 883	4 021 605

Note 10 – Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	35 000 000	35 000 000
Réserves légales (A)	1 490 146	1 316 954
Réserves statutaires	304 492	304 492
Autres réserves	3 996 047	3 141 047
Réserves pour fonds social (B)	306 282	236 220
Résultats reportés	440 646	180 306
Total des capitaux propres avant résultat	41 537 613	40 179 019
Résultat de la période (1)	-3 323 019	3 138 531
Total des capitaux propres après résultat	38 214 594	43 317 550
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (C) = (1) / (2)	-0,475	0,448

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à **38 214 594 DT** et s'analyse comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Modification comptable</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
<u>Solde au 31/12/2016</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 115 359</u>	<u>3 141 047</u>	<u>304 492</u>	<u>157 737</u>	<u>149 997</u>	<u>0</u>	<u>2 431 904</u>	<u>42 300 537</u>
Réserves réinvestissements devenus libre			-1 450 000			1 450 000			0
Affectation du résultat de l'exercice 2016		201 595	1 450 000		100 000	680 309		-2 431 904	0
Dividendes						-2 100 000			-2 100 000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-21 517				-21 517
Résultat net de l'exercice 2017								3 138 531	3 138 531
<u>Solde au 31/12/2017</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 316 954</u>	<u>3 141 047</u>	<u>304 492</u>	<u>236 220</u>	<u>180 306</u>	<u>0</u>	<u>3 138 531</u>	<u>43 317 550</u>
Réserves réinvestissements devenus libre			-145 000			145 000			0
Affectation du résultat de l'exercice 2017		173 192	1 000 000		100 000	1 865 339		-3 138 531	0
Dividendes						-1 750 000			-1 750 000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-29 937				-29 937
Résultat net de l'exercice 2018								-3 323 019	-3 323 019
<u>Solde au 31/12/2018</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>304 492</u>	<u>306 283</u>	<u>440 645</u>	<u>0</u>	<u>-3 323 019</u>	<u>38 214 594</u>

Note 11 – Produits nets de leasing :

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 31 décembre 2018 à **8 951 613 DT** et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
<u>Loyers leasing</u>	34 355 666	30 130 401
<u>Dotation aux amortissements des immobilisations</u>	-779	0
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	34 354 886	30 130 401
- Dotation marge	-1 161 773	-794 779
- Reprise marge	377 524	309 798
<u>Variations des marges réservées</u>	-784 250	-484 981
<u>Autres produits d'exploitation</u>	2 783 072	2 315 959
- Intérêts de retard	1 634 699	1 427 240
- Services annexes	1 148 373	888 720
<u>Charges Financières nettes</u>	-27 687 608	-18 481 901
<u>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</u>	285 513	259 346
Produits nets de leasing	8 951 613	13 738 826

Note 11.1 – Charges financières :

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à **27 687 608 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts sur emprunts – ATB	488 759	372 153
Intérêts sur emprunts – BTE	941 584	794 594
Intérêts sur emprunts – BT	1 142 806	620 239
Intérêts sur emprunts – BNA	1 526 161	884 793
Intérêts sur emprunts – BH	5 290 501	2 628 902
Intérêts sur emprunts – BIAT	0	39 419
Intérêts sur emprunts – QNB	0	92 664
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	1 057 556	980 054
Intérêts sur emprunts – TQB	7 490	38 115
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	2 123 423	1 103 842
Intérêts sur emprunts – STB	2 161 812	1 656 459
Intérêts sur emprunts obligataires	1 785 404	1 053 273
Intérêts sur emprunts - BIRD	1 534 123	1 015 774
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	4 311 980	3 133 264
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	2 248 181	1 563 889
Intérêts sur certificats de leasing T. D. F.	82 327	17 775
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BHO	392 659	834 490
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	265 531	183 462

Intérêts sur certificat de dépôt TANIT LA POSTE	362 578	295 504
Intérêts sur certificats de dépôt TUNISO EMIRATIE SICAV	385 606	8 932
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAV	363 930	317 769
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI DYNAMIQUE	255 131	74 090
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAR	261 553	247 499
Intérêts sur certificat de dépôt FCP VALEURS QUIETUDE	0	8 078
Intérêts sur certificat de dépôt SOFAT	20 661	0
Total des charges financières des emprunts	27 009 757	17 965 032
Agios débiteurs	411 000	373 634
Agios créditeurs et intérêts des placements	-30 665	-63 415
Pertes de changes	23 950	22 380
Gains de changes	0	-3 513
Résorption des frais d'émission des emprunts	273 566	187 782
Total des autres charges financières	677 851	516 868
TOTAL GENERAL	27 687 608	18 481 901

Note 12 – Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à **3 858 828 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Salaires primes et compléments de salaires	2 447 864	2 228 589
Charges connexes aux salaires	529 650	450 167
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	806 923	759 191
Variation de la provision pour congés à payer	74 392	3 991
Total	3 858 828	3 441 939

Note 13 – Dotations nettes sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2018, à **4 737 385 DT**. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 406 963	3 517 082
Dotations aux provisions collectives	612 875	272 209
Dotations aux provisions additionnelles	113 024	3 950
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-1 395 477	-1 361 296
Total	4 737 385	2 431 945

Note 14 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à **252516 DT** et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Logiciels	87 518	113 349
Constructions	20 126	12 515
A.A.I.	32 130	28 488
M.M.B.	15 782	16 295
M. Informatiques	36 313	14 634
Autres matériels	5 059	5 112
Matériels roulants	55 588	35 035
Total	252 516	225 428

Note 15 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à **3 039 637 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Achats de matières et fournitures	196 289	240 017
Total des achats	196 289	240 017
Charges locatives	345 579	333 260
Entretiens et réparations	360 225	419 589
Primes d'assurances	44 757	37 319
Total des services extérieurs	750 561	790 169
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	378 577	243 235
Publicités, publications, relations publiques	287 411	281 542
Déplacements, missions et réceptions	96 519	114 258
Frais postaux et de télécommunications	119 698	172 750
Formation	89 798	62 904
Services bancaires	108 818	57 130
Divers services extérieurs	64 135	78 816
Total des autres services extérieurs	1 144 954	1 010 634
Jetons de présence	89 063	93 719
Rémunérations des Comités	14 843	39 094
Autres charges diverses	57 288	51 110
Total des charges diverses	161 194	183 922
Impôts et taxes sur rémunération	75 109	53 088
TCL	90 367	75 711
Droits d'enregistrement et de timbres	2 935	65 863
Autres impôts et taxes	27 236	20 115
Total des impôts et taxes	195 647	214 777
Résorption des charges à répartir	8 588	19 096
Commission / C A	305 262	413 600
Commission SIFIB	16 016	27 548
BVMT bourse de TUNIS	11 452	9 001

Commission de gestion SIMSICAR	71 415	64 622
Autres commissions	178 260	79 409
Total des commissions	582 405	594 180
Total	3 039 637	3 052 794

Note 16 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 31 décembre 2018 à **92 781DT**. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés et propres de la société.

Note 17 – Impôt sur les bénéfices:

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Impôt sur les sociétés	83 385	1 295 533
Contribution conjoncturelle	5 000	185 076
Contribution sociale de solidarité	300	0
Total	88 685	1 480 609

Le décompte fiscal de la société au 31/12/2018 se présente comme suit:

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
BENEFICE COMPTABLE	-3 234 334	4 619 141
Réintégration provisions clients	5 406 963	3 517 082
Réintégration provisions collectives	612 875	272 209
Réintégration provisions additionnelles	113 024	3 950
Réintégration provisions pour Risque et Charges	-	100 000
Réintégration des pertes	7 494	7 120
Réintégration des amendes et pénalités	30 402	-
Réintégration des frais supplémentaires sur les cadeaux	9 943	39 071
Réintégration provisions sur titres	355 611	10 409
Déduction des reprises sur titres	-7 013	-
Déduction des dividendes	-	-74 217
BENEFICE AVANT DEDUCTION	3 294 965	8 494 765
Déduction provisions clients	-5 406 963	-3 517 082
Déduction provisions collectives	-612 875	-272 209
Déduction provisions additionnelles	-113 024	-3 950
Déduction prov. pour dépréciation des titres cotés en bourse	-17 226	-
BENEFICE (PERTE) APRES DEDUCTION DES PROV	-2 855 123	-3 793 242
Réintégration amortissement de l'exercice	252 516	-
Déduction amortissement de l'exercice	-252 516	-
BENEFICE (PERTE) AVANT REINVESTISSEMENT	-2 855 123	4 701 523
REINVESTISSEMENT EXONORE	-	-1 000 000

BENEFICE (PERTE) APRES REINVESTISSEMENT	-2 855 123	3 701 523
AMORTISSEMENTS DIFFERES	-252 516	
DEFICITS REPORTES	-2 602 607	
IMPOT 35%	-	1 295 533
IMPOT (0.2% du chiffre d'affaires brut)	83 385	-
Contribution Sociale de Solidarité	300	-
Taux de la contribution conjoncturelle	Minimum	5%
CONTRIBUTION CONJONCTUREL	5 000	185 076
MIN D'IMPOT 20%	-	940 305
BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT	-3 239 334	3 138 531

Note 18 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours du de l'année 2018 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 31/12/2018 avec un solde de 7 524 949 DT contre 4 680 370DT au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de 22 511 224 DT à la clôture del'exercice 2018 contre un solde négatif de 75 223 820 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le solde de la trésorerie au 31 décembre 2018 dont le montant s'élève à 7 524 949 Dinars se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités et équivalents de liquidités	7 524 949	4 888 032
Dettes envers les établissements financiers	-	-207 662
Total	7 524 949	4 680 370

Note 19 – Etat des Engagements Hors Bilan :

Note 19.1- Engagements donnés :

Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 31 décembre 2018 à 19 564581 DT et constituent des accords de financement donnés à la clientèle matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 2.3 – Analyse classification des actifs).

Note 19.2- Engagements reçus :

Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 31 décembre 2018 à 2 500000 DT et représentent la valeur des garanties hypothécaires et financières reçues de la clientèle sur les opérations de leasing.

Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les engagements sur Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs s'élèvent au 31 décembre 2018 à 60 788 516 DT et constituent du total des intérêts sur les loyers de leasing futurs sur les contrats actifs au 31 décembre 2018.

Valeurs des biens, objet de leasing

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 31 décembre 2018 à 309400 985 DT et constituent de la valeur des matériels donnée en leasing, prise le cas échéant en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé, comme il est expliqué au niveau du paragraphe b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing de la Note 2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes.

Note 20 – Informations sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

20.1- Conventions conclues avec la « SIM SICAR » : Fonds Gérés

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « SIM SICAR » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « Modern Leasing », la société « SIM SICAR » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « Modern Leasing » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2018 s'élève à **71 414,546 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2018, les fonds gérés par la société « SIM SICAR » totalisent **6 338 623 Dinars**.

20.2- Convention de Location siège avec ASSURANCE SALIM

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la Modern Leasing a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM », un local à usage administratif et commercial. Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2018 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **296 825 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

20.3- Assurances souscrites auprès de l'ASSURANCE SALIM

La société « Modern Leasing » a souscrit auprès de la société « ASSURANCES SALIM » des polices d'assurances pour un total de **254 459 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice 2018 en dinars
Assurance groupe et Assurance Retraite	215 703
Assurance Automobile	15 245
Assurance Multirisques professionnelles	12 246
Assurance Accident individuel	7 116
Assurances Responsabilité Civile	2 022
Assurances Multirisques Informatique	2127
Total	254 459

20.4- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST » :

Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « Modern Leasing » a conclu avec la Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en bourse « BH INVEST » (filiale de la BH, ex SIFIB) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2018 s'est élevée à **10 000 Dinars** hors taxes en contrepartie des services fournis.

20.5- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST »

:Convention de placement

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2018, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 15 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2018 s'est élevée à **147 500 DT HTVA**.

20.6- Contrat de leasing

Le détail des contrats de leasing conclues entre la MODERN LEASING et les parties liées se présente comme suit:

Bénéficiaire	Montant du crédit	Taux	Encours	Produits constatés
STIMEC	832 003	9,50%	246 702	27 157

20.7- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les encours des emprunts et des titres de créances avec les parties liées se détaillent comme suit :

Libellé	Crédits bancaires	Certificats de dépôts certificats de leasing	Emprunts obligataire	Emprunt Subordonné	Total des encours	Charges financières
BH (CMT)	83 277 132	-	304 400	-	83 581 532	5 311 363
ASSURANCE SALIM	-	3 500 000	400 000	2 000 000	5 900 000	418 331
SICAV BHO	-	-	1 000 000	2 450 000	3 450 000	615 531
BARAKA	6 393 047	43 200 000	-	-	49 593 047	4 311 980
SIM SICAR				700 000	700 000	37 589
EPARGNE INVEST SICAF				100 000		
Total	89 670 179	46 700 000	1 704 400	5 250 000	143 224 579	10 700 164

Note 21 – Evénements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 12 Mars 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 17 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « MODERN LEASING », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 381 679 599 DT, une perte de 3 323 019 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 7 524 949 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » au 31 Décembre 2018, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des provisions constituées sur la clientèle

La société « Modern Leasing » en tant qu'établissement financier est exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Ce risque est contrôlé à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Ainsi, les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents et comme décrit dans la note 2.1 des états financiers.

Au 31 décembre 2018, le total des créances sur la clientèle s'élève à 380 171 KDT. Les provisions et les agios réservés constitués pour couvrir les risques rattachés à ces créances s'élèvent respectivement à 24603 KDT et à 3 081 KDT.

Compte tenu la nature de ce risque et les critères de détermination de ces provisions, nous avons considéré l'évaluation de ces rubriques comme une question clé dans notre audit.

A ce titre, nous avons examiné l'adéquation des provisions constituées sur les créances de leasing en procédant comme suit :

- Vérification de l'exhaustivité des engagements recensés ;
- Vérification de la bonne application des critères édictés par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérification de la correcte évaluation des garanties réelles et financières reçues de la clientèle ainsi que de la valeur vénale des biens en leasing compte tenu des décotes annuelles applicables par la société ;
- Vérification des produits réservés.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.6 relative au contrôle fiscale qui indique que la société a reçu le 17 octobre 2016 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie réclamant :

- un complément d'impôt sur les sociétés de 531 376 DT (414 206 DT en principal et 117 170 DT en pénalités de retard) et une correction à la baisse du report de l'impôt sur les sociétés à la fin de l'exercice 2014 de 358 229 DT.
- Et une correction à la baisse du report de la TVA à la fin de l'exercice 2015 de 140 000 DT

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société dans les délais et ce conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux. A la date du présent rapport, la société a entamé les procédures pour pouvoir bénéficier de l'amnistie fiscale instituée par les articles 72 et 73 de la loi de finances

2019. La société a considéré que la provision totale de 300 000 dinars déjà comptabilisée serait suffisante pour couvrir les liés aux principaux éléments de redressement réclamés par l'administration fiscale et qui seraient payés dans le cadre de l'amnistie.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 15 Mars 2019

Les commissaires aux comptes

P/ JSCONSULTING

Sana JAMOSSI DERBEL

P/ PROAUDIT

Tarek ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU
TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

1-En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n° 2016-48, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités.

2-Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

1- Conventions conclues avec la Banque de l'Habitat :

1.1. Emprunts à Court et à Moyen terme :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « Banque de l'Habitat » au cours de l'exercice 2018, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 Décembre 2018 :

Exercice d'octroi	Nature du crédit	Principal	Marge	Encours en Dinars au 31/12/2018
2018	Court terme	8 000 000	1,25%	8 000 000
2018	Court terme	16 000 000	1,25%	-
2018-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	9 750 000
2018-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	9 750 000
2018-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	15 000 000
2017-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	7 500 000
2017-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	7 857 143
2017-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	12 321 429
2015	Moyen terme	10 000 000	2,00%	5 357 143
2014	Moyen terme	10 000 000	2,00%	4 121 440
2013-1	Moyen terme	5 000 000	2,00%	1 476 382
2013-2	Moyen terme	5 000 000	2,00%	1 674 697
2012-1	Moyen terme	5 000 000	2,00%	41 904
2012-2	Moyen terme	1 000 000	1,75%	426 995
2011-1	Moyen terme	1 000 000	1,75%	-
2011-2	Moyen terme	4 000 000	1,75%	-
2011-3	Moyen terme	2 000 000	1,50%	-
2011-4	Moyen terme	2 000 000	1,50%	-
Total		139 000 000		75 277 132

Le montant des charges financières de l'exercice 2018 au titre de ces crédits s'élève à **5 290 501 Dinars**.

1.2. Emprunt obligataire :

Le montant souscrit par la Banque de l'Habitat au titre de l'emprunt obligataire émis par la société Modern Leasing en 2012 s'élève à **761 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2018 à **304 400 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **20 862 Dinars**.

2- Conventions conclues avec la « SIM SICAR » :

2.1Fonds Gérés :

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « SIM SICAR » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « Modern Leasing », la société « SIM SICAR » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « Modern Leasing » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2018 s'élève à **71 414,546 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2018, les fonds gérés par la société « SIM SICAR » totalisent **6 338 623 Dinars**.

2.2. Emprunt obligataire :

La société « Modern Leasing » a émis au cours de 2018 un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux fixe de 8%, par la « SIM SICAR » s'élève à **700 000Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2018 à **700 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **37 589 Dinars**.

3- Conventions conclues avec la société « SICAV BHO » :

3.1.Certificats de dépôts

La société « Modern Leasing » a obtenu auprès de la société « SICAV BHO » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) des financements par certificats de dépôts.

Le détail des financements obtenus au cours de l'exercice, ainsi que ceux obtenus au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
1 000 000	7,80%	12/12/2017	31/01/2018
4 000 000	7,80%	19/12/2017	18/01/2018
2 000 000	7,80%	20/12/2017	29/01/2018
2 500 000	7,80%	25/12/2017	13/02/2018
2 000 000	8,00%	29/12/2017	28/01/2018
4 000 000	7,80%	19/01/2018	08/02/2018
2 000 000	7,80%	29/01/2018	28/02/2018
1 000 000	7,80%	01/02/2018	23/03/2018
2 000 000	7,80%	02/02/2018	14/03/2018
4 000 000	8,00%	09/02/2018	11/03/2018
2 500 000	8,00%	14/02/2018	16/03/2018
2 000 000	8,05%	01/03/2018	21/03/2018
4 000 000	8,05%	14/03/2018	13/04/2018
2 000 000	8,05%	16/03/2018	15/04/2018
2 000 000	8,05%	23/03/2018	12/05/2018
2 500 000	8,05%	21/03/2018	30/04/2018
1 000 000	8,05%	26/03/2018	25/04/2018
2 000 000	8,30%	18/04/2018	18/05/2018
2 500 000	8,50%	03/05/2018	02/06/2018
2 500 000	8,45%	06/06/2018	26/07/2018
2 500 000	8,80%	31/07/2018	19/09/2018
2 500 000	9,35%	21/09/2018	21/10/2018
2 500 000	10,00%	26/11/2018	16/12/2018

Le total des charges financières comptabilisées en 2018 s'élève à **392 659 Dinars**.

3.2. Emprunt obligataire

3.2.1 *Emprunt obligataire 2012 :*

La société « Modern Leasing » a émis un emprunt obligataire avec un taux de 6,5 %.

Le montant souscrit par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » s'élève à **2 500 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2018 à **1 000 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **69 274 Dinar**.

3.2.2 *Emprunt obligataire subordonnée 2018 :*

La société « Modern Leasing » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de TMM + 2.3%, par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » s'élève à **2 450 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2018 à **2 450 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **153 598 Dinars**.

4- Conventions conclues avec la société « ASSURANCES SALIM » :

4.1. Certificats de dépôt

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
2 000 000	7,20%	12/03/2017	12/03/2018
500 000	7,20%	26/03/2017	25/03/2018
2 000 000	7,92%	23/10/2017	23/10/2018
2 000 000	8,10%	12/03/2018	12/03/2019
500 000	8,10%	25/03/2018	25/03/2019
1 000 000	10,54%	23/10/2018	22/03/2019

Les charges financières comptabilisées en 2018 au titre de ces opérations s'élèvent à **265 531 Dinars**.

4.2. Location siège

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la Modern Leasing a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM », un local à usage administratif et commercial. Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2018 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **296 825 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

4.3. Assurances

La société « Modern Leasing » a souscrit auprès de la société « ASSURANCES SALIM » des polices d'assurances pour un total de **254 459 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice 2018 en dinars
Assurance groupe et Assurance Retraite	215 703
Assurance Automobile	15 245
Assurance Multirisques professionnelles	12 246
Assurance Accident individuel	7 116
Assurances Responsabilité Civile	2 022
Assurances Multirisques Informatique	2127
Total	254 459

4.4. Emprunt obligataire

4.4.1 Emprunt obligataire 2012 :

La société « Modern Leasing » a émis un emprunt obligataire avec un taux de 6,5 %.

Le montant souscrit par l'«ASSURANCES SALIM» s'élève à **1000 000 Dinars**.
L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2018 à **400 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **27 414 Dinars**.

4.4.2 Emprunt obligataire subordonnée 2018 :

La société « Modern Leasing » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de TMM + 2.3%, par la « ASSURANCES SALIM» s'élève à **2 000 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2018 à **2 000 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **125 386 Dinars**.

5- Conventions conclues avec la société « EL BARAKA »

5-1- Certificats de Leasing

La société « Modern Leasing » a conclu, avec la société « EL BARAKA BANK » deux conventions cadre pour la coopération financière :

- La première en date du 11 mars 2009 modifiée en date du 03 août 2011 pour un montant de 25.000.000 Dinars.

- La deuxième en date du 30 novembre 2015 pour un montant de 10.000.000 Dinars conclues entre la société Modern Leasing et la société EL BARAKA.

Le détail des souscriptions intervenues au cours de l'exercice, ainsi que celles obtenues au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>INTERET</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
500 000,000	7,97%	9 962,500	25/10/2017	25/01/2018
5 000 000,000	7,98%	99 750,000	06/11/2017	06/02/2018
5 000 000,000	7,98%	99 750,000	10/11/2017	10/02/2018
700 000,000	7,98%	13 965,000	13/11/2017	13/02/2018
1 000 000,000	7,98%	19 950,000	13/11/2017	13/02/2018

4 300 000,000	7,98%	85 785,000	16/11/2017	16/02/2018
1 000 000,000	7,98%	19 950,000	21/11/2017	21/02/2018
1 000 000,000	7,98%	19 950,000	26/11/2017	26/02/2018
10 000 000,000	7,73%	773 000,000	07/12/2017	07/12/2018
1 000 000,000	7,98%	19 950,000	16/12/2017	16/03/2018
1 500 000,000	7,98%	29 925,000	25/12/2017	25/03/2018
1 500 000,000	7,98%	29 925,000	25/12/2017	25/03/2018
2 500 000,000	7,98%	49 875,000	30/12/2017	30/03/2018
500 000,000	7,98%	9 975,000	25/01/2018	25/04/2018
5 000 000,000	8,28%	103 500,000	07/02/2018	07/05/2018
5 000 000,000	8,28%	103 500,000	10/02/2018	10/05/2018
700 000,000	8,28%	14 490,000	13/02/2018	13/05/2018
1 000 000,000	8,28%	20 700,000	13/02/2018	13/05/2018
4 300 000,000	8,28%	89 010,000	16/02/2018	16/05/2018
1 000 000,000	8,28%	20 700,000	21/02/2018	21/05/2018
1 000 000,000	8,28%	20 700,000	26/02/2018	26/05/2018
1 000 000,000	8,36%	20 900,000	16/03/2018	16/06/2018
1 500 000,000	8,36%	31 350,000	25/03/2018	25/06/2018
1 500 000,000	8,36%	31 350,000	25/03/2018	25/06/2018
2 500 000,000	8,36%	52 250,000	30/03/2018	30/06/2018
10 000 000,000	8,79%	219 750,000	05/04/2018	05/07/2018
500 000,000	8,79%	10 987,500	25/04/2018	25/07/2018
5 000 000,000	9,25%	115 625,000	07/05/2018	07/08/2018
5 000 000,000	9,25%	115 625,000	10/05/2018	10/08/2018
700 000,000	9,25%	16 187,500	14/05/2018	14/08/2018
1 000 000,000	9,25%	23 125,000	14/05/2018	14/08/2018
4 300 000,000	9,25%	99 437,500	16/05/2018	16/08/2018
1 000 000,000	9,25%	23 125,000	21/05/2018	21/08/2018
1 000 000,000	9,25%	23 125,000	26/05/2018	26/08/2018
1 000 000,000	9,64%	24 100,000	16/06/2018	16/09/2018
1 000 000,000	9,64%	24 100,000	25/06/2018	25/09/2018
1 500 000,000	9,64%	36 150,000	25/06/2018	25/09/2018
2 500 000,000	9,64%	60 250,000	30/06/2018	30/09/2018
10 000 000,000	9,97%	249 250,000	05/07/2018	05/10/2018
500 000,000	9,97%	12 462,500	26/07/2018	26/10/2018
5 000 000,000	10,50%	43 750,000	07/08/2018	07/09/2018
5 000 000,000	10,50%	43 750,000	10/08/2018	10/09/2018
1 000 000,000	10,50%	8 750,000	14/08/2018	14/09/2018
700 000,000	10,50%	6 125,000	14/08/2018	14/09/2018
4 000 000,000	10,50%	35 000,000	16/08/2018	16/09/2018
1 000 000,000	10,50%	8 750,000	21/08/2018	21/09/2018
1 000 000,000	10,50%	8 750,000	26/08/2018	26/09/2018

5 000 000,000	10,50%	43 750,000	07/09/2018	07/10/2018
5 000 000,000	10,50%	43 750,000	10/09/2018	10/10/2018
1 000 000,000	10,50%	8 750,000	14/09/2018	14/10/2018
500 000,000	10,50%	4 375,000	14/09/2018	14/10/2018
4 000 000,000	10,50%	35 000,000	16/09/2018	16/10/2018
1 000 000,000	10,50%	8 750,000	16/09/2018	16/10/2018
1 000 000,000	10,50%	8 750,000	21/09/2018	21/10/2018
1 500 000,000	10,50%	13 125,000	25/09/2018	25/10/2018
1 000 000,000	10,50%	8 750,000	25/09/2018	25/10/2018
1 000 000,000	10,50%	8 750,000	26/09/2018	26/10/2018
2 500 000,000	10,50%	21 875,000	30/09/2018	30/10/2018
9 800 000,000	10,54%	86 076,667	05/10/2018	05/11/2018
5 000 000,000	10,54%	43 916,667	07/10/2018	07/11/2018
5 000 000,000	10,54%	43 916,667	10/10/2018	10/11/2018
1 500 000,000	10,54%	13 175,000	14/10/2018	14/11/2018
5 000 000,000	10,54%	43 916,667	16/10/2018	16/11/2018
1 000 000,000	10,54%	8 783,333	21/10/2018	21/11/2018
2 500 000,000	10,54%	29 277,778	25/10/2018	05/12/2018
1 500 000,000	10,54%	17 566,667	26/10/2018	06/12/2018
2 500 000,000	10,54%	29 277,778	30/10/2018	10/12/2018
9 500 000,000	10,77%	85 262,500	05/11/2018	05/12/2018
5 000 000,000	10,77%	44 875,000	07/11/2018	07/12/2018
5 000 000,000	10,77%	44 875,000	10/11/2018	10/12/2018
1 500 000,000	10,77%	13 462,500	14/11/2018	14/12/2018
5 000 000,000	10,77%	44 875,000	16/11/2018	16/12/2018
1 000 000,000	10,77%	8 975,000	21/11/2018	21/12/2018
9 200 000,000	10,75%	82 416,667	05/12/2018	05/01/2019
2 500 000,000	10,75%	22 395,833	05/12/2018	05/01/2019
1 500 000,000	10,75%	13 437,500	06/12/2018	06/01/2019
5 000 000,000	10,75%	44 791,667	07/12/2018	07/01/2019
10 000 000,000	10,75%	89 583,333	07/12/2018	07/01/2019
5 000 000,000	10,75%	44 791,667	10/12/2018	10/01/2019
2 500 000,000	10,75%	22 395,833	10/12/2018	10/01/2019
1 500 000,000	10,75%	13 437,500	14/12/2018	14/01/2019
5 000 000,000	10,75%	44 791,667	16/12/2018	16/01/2019
1 000 000,000	10,75%	8 958,333	21/12/2018	21/01/2019

Les charges financières de l'exercice 2018 au titre de ces opérations s'élèvent à **4 019 274 Dinars**.

5-2- Emprunt à Moyen Terme

Le détail des emprunts conclus avec la société « ALBARAKA » au cours de l'exercice 2018, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 Décembre 2018 :

Exercice d'octroi	Principal	Marge Fixe	Encours en Dinars au 31/12/2018
2016	10 000 000	3,50%	6 393 047

Les charges financières de l'exercice 2018 s'élèvent **292 706 Dinars**.

6- Convention conclue avec la société « BH INVEST »:

6-1 Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « Modern Leasing » a conclu avec la Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en bourse « BH INVEST » (filiale de la BH, ex SIFIB) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2018 s'est élevée à **10 000 Dinars** hors taxes en contrepartie des services fournis.

6-2 Convention de placement

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2018, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 15 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2018 s'est élevée à **147 500 DT HTVA**.

7- Convention conclue avec la société « STIMEC »:

La société « Modern Leasing » a conclu six contrats de location au profit de la société « STIMEC ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **113 651 Dinars** et du matériel d'exploitation pour un montant de **718 351 Dinars**.

Ces contrats, sont conclus au taux de 9,5% et sur une période de cinq années pour le matériel de transport et de sept années pour le matériel d'exploitation.

L'encours des financements au 31 décembre 2018 s'élève à **246 702 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **27 157 Dinars**.

8- Convention conclue avec la société « EPARGNE INVEST SICAF »:

La société « Modern Leasing » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux fixe de 8%, par la société « EPARGNE INVEST SICAF » s'élève à **100 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2018 à **100 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **5 370 Dinars**

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements pris par la société MODERN LEASING envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

II-1 Rémunération du directeur général :

La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au Directeur Général y compris les primes et avantages sociaux, ainsi que les cotisations patronales et taxes fiscales (CNRPS, Assurances groupe, TFP et FOPROLOS), à la clôture de l'exercice 2018 s'élève à **187 245 Dinars**.

II-2 Rémunération des membres de conseil d'administration

II-2-1 Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire à fixer les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de **4687.5DT** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2018 s'élève à **46 875 DT**.

II-2-2 Rémunération des comités

L'Assemblée Générale Ordinaire à fixer la rémunération du Comité Permanent d'Audit, du Comité des Risques et du Comité Supérieur de Financement à un montant forfaitaire annuel brut de **4687.500 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2018 s'élève à **42 187 Dinars**

II-3 Indemnité servie au président du conseil

Une indemnité annuelle brute de 4500 Dinars a été servie au président du conseil d'administration

III- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 15 mars 2019

Les commissaires aux comptes

P/ JSC

Sana JAMOSSI DERBEL

P/ PROAUDIT

Tarek ZAHAF